

taines notions anatomo-physiologiques des centres nerveux.

On sait que l'axe cérébro-spinal est constitué essentiellement de deux sortes de tissu, la substance grise, et la substance blanche. La substance grise, qui n'est qu'un assemblage de cellules nerveuses, est l'élément fondamental du système nerveux. La substance blanche, qui n'est en réalité qu'une réunion de fibres, lesquelles sont des prolongements cylindriques de chaque cellule grise est l'élément conducteur de l'influx dégagé en place par la substance grise. La substance grise ou plus spécialement la cellule grise peut être comparée à une pile électrique d'où se dégage le fluide, et la substance blanche ou plus spécialement chacune des fibres jouent un rôle identique aux fils conducteurs qui établissent le circuit avec un endroit donné et distribuent l'énergie. On sait aussi que la moëlle épinière, outre qu'elle est par sa substance grise le centre des mouvements réflexes, et le centre trophique autrement dit centre de la vie végétative, est aussi par sa substance blanche des cordons postérieurs, antérieurs et latéraux, en même temps un organe de conductibilité des impressions sensibles centripètes et des impressions motrices centrifuges. Pour le cas qui nous occupe, et dont le syndrome relève exclusivement des troubles de la motricité (pseudo-paralysie spastique, contracture, rigidité) il importe surtout de rappeler que le centre excito-moteur ou de la motricité volontaire existe dans l'écorce grise du cerveau ; à la région des deux circonvolutions avoisinantes de la scissure de Roland (pariétale et frontale ascendante) et que les cordons qui servent à transmettre cette excitation motrice dérivant des neurones de l'écorce cérébrale sont constitués par les faisceaux de la couronne rayonnante qui passant à travers le trou oval forment les faisceaux pyramidaux dans la capsule interne, lesquelles passent dans les pédoncules et se croisent pour la plus grande partie, pour se dédoubler dans le bulbe en faisceaux antérieurs-latéraux qui se distribuent aux cornes grises antérieures, sur toute la hauteur de la moëlle épinière, et transmettent à ces cellules les excitations dérivant de l'écorce cérébrale motrice : ce sont ces excitations directes de même que les excitations réflexes qui leur sont apportées par les nerfs sensitifs de la périphérie, qui se transmettent des cornes grises de la moëlle aux racines antérieures des plexus nerveux et, par l'intermédiaire de ces derniers jusqu'aux faisceaux musculaires pour la production des mouvements volontaires ou réflexes.

Telle est l'échelle de conductibilité motrice qui relie les centres corticaux moteurs aux organes du mouvement dans la périphérie. Les troubles de motricité (paralysie ou contracture) s'expliquent soit par des lésions des-